



ARRETE PROVISOIRE N°2021/088
Autorisation exceptionnelle de travaux
de nuit sur la
Route Départementale 321

Direction des Services Techniques
LW/LB/SR/FA/VP

Le Maire de la Ville de Bougival,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU l'arrêté préfectoral N°06-007/DUEL du 10 janvier 2006 relatif à la lutte contre le bruit et notamment l'article 5 accordant au Maire la possibilité de déroger dans des circonstances exceptionnelles aux horaires prescrits,

CONSIDERANT la demande formulée par l'établissement public interdépartemental 78/92 demeurant 2 bis avenue Clément ADER 78011 VERSAILLES Cedex pour l'entreprise COLAS afin de procéder à des travaux de réfection de la couche de roulement sur la D321, du PR 6+000 au PR 6+515, section de voie située en agglomération sur le territoire de la commune de Bougival, en période nocturne entre 22h00 et 5h00 dans les nuits du 19 avril 2021 au 23 avril 2021, et ce, pendant une durée de 4 nuits avec des nuits de réserve du 26 au 30 avril 2021,

CONSIDERANT que ces travaux sont nécessaires à la mise en sécurité de l'ouvrage,

CONSIDERANT néanmoins qu'il y a lieu d'établir des plages horaires particulières pour préserver la tranquillité publique.

A R R E T E

ARTICLE 1 : La société COLAS est autorisée, à titre exceptionnel, à réaliser des travaux de réfection de la couche de roulement pour le compte du Conseil départemental sur la RD 321, section de voie située en agglomération sur le territoire de la commune de Bougival. Les décibels ne devront pas dépasser 80dB.

ARTICLE 2 : Toutes précautions devront être prises pour limiter les nuisances sonores.

ARTICLE 3 : La Société COLAS devra informer les riverains 48 heures à l'avance par affichage avant le début du chantier.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- Madame la Directrice Départementale des Territoires,
- Monsieur Le Capitaine de Police de La Celle Saint Cloud,
- Monsieur Le Chef de la Police Municipale de Bougival,
- Madame La Directrice des Services Techniques Municipaux,
- Monsieur Le Responsable du Centre Technique Municipal,
- L'entreprise COLAS

A Bougival, le 30 mars 2021.

Le Maire,

Luc WATTELLE.